

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00157 Numéro SIREN : 850 125 360 Nom ou dénomination : A2L IMMOBILIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt 1812

Désignation de l'entreprise		SARL A2L IMMOBILIER		75 Rue du Dom		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		46130 CORNAC					
SIRET		8 5 0 1 2 5 3 6 0 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	233 119	030	3 180	229 939	308
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	233 119	048	3 180	229 939	308
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072	13 579	074		13 579	3
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	32 306	086		32 306	7 632
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	45 884	098		45 884	7 635
	Total général (I + II)	110	279 003	112	3 180	275 823	7 943
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000		10 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 000		1 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(3 142)		(541)	
	Résultat de l'exercice	136		(27 979)		(2 601)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		(20 121)		7 858	
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		260 894			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				55	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 , 35 000)	172		35 050		30	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		295 944		85	
Total général (I + II + III)				180	275 823	7 943	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	232 445	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A2L IMMOBILIER		Néant ☐					
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N classé le 31122022		Exercice N-1 classé le 31122021					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210					
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214					
		217		218	3 887 3 190				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	3 887 3 190				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	28 855 5 445				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	197	244	197				
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements *			254	2 814 225				
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1				
		260							
Total des charges d'exploitation (II)				264	31 866 5 671				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(27 979) (2 481)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	120				
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }	347		300					
		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(27 979) (2 601)				
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 27 979				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers * { dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés } { écarts de valeurs liquidatives sur OPC * }	247	248	330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	DÉDUCTIONS								
Entreprises nouvelles (44, sexies A)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquiés A)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992		
ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993		
Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
dont divers *	Crédance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle - nulle simulateur de conduite	641	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL A VANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		352		Bénéfice col. 2		354	27 979
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * 2.601 dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		370		Déficit col. 2		372	27 979

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL A2L IMMOBILIERNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
		Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715	2	
Constructions	720		725	3	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	5	
Matériel de transport	750		755	6	
Autres immobilisations corporelles	760		765	7	
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780	

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	2 601
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	2 601
Déficits de l'exercice		860	27 979
Total des déficits restant à reporter		870	30 580

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 254
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 1 418
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A2L IMMOBILIER		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1
0

 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|2|

N° SIRET 8|5|0|1|2|5|3|6|0|0|0|0|1|4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2L IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 75 Rue du Dom

CODE POSTAL 46130

VILLE

CORNAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	1 000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination A2L INVESTISSEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 792233561 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 000

Adresse : N° Voie Le Dom

Code postal 46130

Commune CORNAC

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

2	0
---	---

 (1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 85012536000014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2L IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 75 Rue du Dom

CODE POSTAL 46130

VILLE CORNAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	1 000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1/0 (1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 85012536000014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2L IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 75 Rue du Dom

CODE POSTAL 46130 VILLE CORNAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A2L IMMOBILIER	85012536000014	8219Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
75 Rue du Dom 46130 CORNAC		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A2L IMMOBILIER	85012536000014	8219Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
75 Rue du Dom 46130 CORNAC		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058RG)	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058RG, ligne HG)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (tableau 2058RG, ligne Z6)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065		

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A2L IMMOBILIER	85012536000014	8219Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
75 Rue du Dom 46130 CORNAC		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A2L IMMOBILIER	85012536000014	8219Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
75 Rue du Dom 46130 CORNAC		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A2L IMMOBILIER	85012536000014	8219Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
75 Rue du Dom 46130 CORNAC		

[illegible]

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SARL A2L IMMOBILIER	85012536000014	8219Z
Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)		
75 Rue du Dom 46130 CORNAC		

Le soussigné

- Nom et prénom : LABORIE DAVID
- Qualité : GERANT

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : CORNAC
Le : 26042023

Signature du déclarant

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

N° 2069-RCI-SD
(2023)
Formulaire obligatoire

Au titre de l'année civile 2022

Néant ☒

Dénomination de l'entreprise	SARL A2L IMMOBILIER	N° Siren : 850125360
Adresse	75 Rue du Dom	46130 CORNAC

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

	Dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)	

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :

[illegible]



**CONSEIL &
EXPERTISE
DU SUD**

Notre métier, faciliter le vôtre

Bureau de SETE

Résidence Villa d'Este - Bâtiment A
220, Avenue Maréchal Juin - 34200 SETE
Tél : 04 67 74 71 11

Comptes Annuels

SARL A2L IMMOBILIER

75 Rue du Dom

46130 CORNAC

31/12/2022

Siret : 85012536000014

Code APE : 8219Z

Carlyne Carbone

EXPERTISE COMPTABLE & SOCIALE - GESTION - CONSEIL - FISCALITE - DROIT DES SOCIETES - AUDIT & ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

Siège social : Sud Expert Conseil 12
17 Rue Montplaisir, BP 10247, 12102 MILLAU CEDEX
Tél. 05 65 60 04 41 - Email : contact@sec.li - Web : www.sec.li
SAS au capital de 50 000 Euros - RCS 450 071 634

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL A2L IMMOBILIER** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 275 823 euros

Chiffre d'affaires : 3 887 euros

Résultat net comptable : -27 979 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Sète
le 26/04/2023

Signature

Frédéric Castel, Expert Comptable

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 887	100,00	3 190	100,00	697	21,84
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	3 887	100,00	3 190	100,00	697	21,84
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 887	100,00	3 190	100,00	697	21,84
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	3 887	100,00	3 190	100,00	697	21,84
MARGES (Commerciale + Production)	3 887	100,00	3 190	100,00	697	21,84
- Achats non stockés (c)	907	23,32	2 541	79,65	(1 634)	-64,32
- Autres charges externes (c)	27 948	719,08	2 905	91,06	25 043	862,18
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	28 855	742,40	5 445	170,70	23 409	429,89
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(24 968)	-642,4	(2 255)	-70,70	(22 713)	N/S
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	197	5,07			197	
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(25 165)	-647,4	(2 255)	-70,70	(22 910)	N/S
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	2 814	72,41	225	7,04	2 589	N/S
- Autres charges de gestion courante			1	0,02	(1)	-100,0
RÉSULTAT EXPLOITATION	(27 979)	-719,8	(2 481)	-77,76	(25 498)	N/S
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			120	3,76	(120)	-100,0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(27 979)	-719,8	(2 601)	-81,52	(25 378)	-975,8
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(27 979)	-719,8	(2 601)	-81,52	(25 378)	-975,8

Détail des Soldes Intermédiaires (Vts+Prod)

Etat exprimé en euros

01/01/2022 12
31/12/2022 mois01/01/2021 12
31/12/2021 mois

Variations %

Production de l'exercice + Ventes de marchandises	3 887 100,00	3 190 100,00	697 21,84
Marge commerciale			
Production vendue Services	3 887 100,00	3 190 100,00	697 21,84
70840000 Mise à disposition de personnel	3 654 94,01	3 190 100,00	464 14,55
70850000 Refacturation repas réunion	233 5,99		233
Production de l'exercice	3 887 100,00	3 190 100,00	697 21,84
Marge brute de production	3 887 100,00	3 190 100,00	697 21,84
Achats non stockés matières et fournitures	907 23,32	2 541 79,65	(1 634) -64,32
60614000 Carburant	882 22,68	1 395 43,73	(513) -36,80
60630000 Entretien petit équipement	25 0,64	1 146 35,92	(1 121) -97,82
Autres charges externes	27 948 719,08	2 905 91,06	25 043 862,18
61320000 Abonnement dropbox	100 2,57	100 3,13	
61351000 Abonnement net pro		468 14,67	(468) -100,00
61400000 Charges locatives et coprop.	1 050 27,02		1 050
61610000 Assurance prêt professionnel	228 5,86		228
62210000 Commissions et courtages/achats	16 100 414,24		16 100
62260000 Honoraire comptabilité	1 747 44,95	1 672 52,41	75 4,49
62261000 Honoraires juridiques	888 22,84		888
62263000 Honoraires divers	5 535 142,41		5 535
62264000 Assistance précontentieuse	52 1,34	50 1,57	2 4,00
62265000 Télé déclaration télé paiement	10 0,26	10 0,31	
62270000 Frais d'actes contentieux	521 13,41	43 1,34	478 N/S
62510000 Déplacements, missions, récep.	308 7,93	104 3,27	204 195,33
62620000 Téléphone	200 5,14	251 7,87	(51) -20,39
62750000 Frais bancaires	1 209 31,11	207 6,47	1 003 485,47
Valeur ajoutée produite	(24 968) -642,4	(2 255) -70,70	(22 713) N/S
Impôts, taxes & versements assimilés autres	197 5,07		197
63511000 Cfe	197 5,07		197
Excédent brut d'exploitation	(25 165) -647,4	(2 255) -70,70	(22 910) N/S
Dotations aux amortissements et provisions	2 814 72,41	225 7,04	2 589 N/S
68112000 Dot. amort. immob. corporelles	2 814 72,41	225 7,04	2 589 N/S
Autres charges de gestion courante		1 0,02	(1) -100,00
65800000 Charges diverses de gestion co		1 0,02	(1) -100,00
Résultat d'exploitation	(27 979) -719,8	(2 481) -77,76	(25 498) N/S
Charges financières		120 3,76	(120) -100,00
66181000 Intérêts des dettes commerciales		120 3,76	(120) -100,00
Résultat courant avant impôts	(27 979) -719,8	(2 601) -81,52	(25 378) -975,86
Résultat exceptionnel			
Résultat de l'exercice	(27 979) -719,8	(2 601) -81,52	(25 378) -975,86

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2022 12 31/12/2022 mois		01/01/2021 12 31/12/2021 mois		Variations %
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	229 939,01	83,36	308,38	3,88	229 630,63 N/S
Constructions	229 855,35	83,33			229 855,35
21310000 Constructions	165 000,00	59,82			165 000,00
21350000 Aménagement des constructions	67 444,82	24,45			67 444,82
28131000 Compte n° 28131000	(2 429,17)	-0,88			(2 429,17)
28135000 Compte n° 28135000	(160,30)	-0,06			(160,30)
Autres immobilisations corporelles	83,66	0,03	308,38	3,88	(224,72) -72,87
21830000 Mat. bureau et inform.	674,17	0,24	674,17	8,49	
28183000 Amort. mat.bureau et informatique	(590,51)	-0,21	(365,79)	-4,60	(224,72) -61,43
TOTAL III - Actif Circulant NET	45 884,44	16,64	7 635,06	96,12	38 249,38 500,97
Autres créances	13 578,68	4,92	3,00	0,04	13 575,68 N/S
44562000 Tva deductible sur immo	0,48				0,48
44567000 Crédit de tva	13 578,00	4,92	3,00	0,04	13 575,00 N/S
44571200 Tva collectee 20%	0,20				0,20
Disponibilités	32 305,76	11,71	7 632,06	96,08	24 673,70 323,29
51211100 Crédit agricole	32 305,76	11,71	7 632,06	96,08	24 673,70 323,29
TOTAL DU BILAN ACTIF	275 823,45	100,00	7 943,44	100,00	267 880,01 N/S

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		(20 120,65) -7,29		7 858,44 98,93		(27 979,09) -356,04	
Capital Social ou individuel		10 000,00 3,63		10 000,00 125,89			
10130000	Capital souscrit appelé versé	10 000,00	3,63	10 000,00	125,89		
Réserve légale		1 000,00 0,36		1 000,00 12,59			
10610000	Réserve légale	1 000,00	0,36	1 000,00	12,59		
Report à nouveau		(3 141,56) -1,14		(540,93) -6,81		(2 600,63) -480,77	
11900000	Report à nouveau débiteur	(3 141,56)	-1,14	(540,93)	-6,81	(2 600,63)	-480,77
Résultat de l'exercice		(27 979,09) -10,14		(2 600,63) -32,74		(25 378,46) -975,86	
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		295 944,10 107,29		85,00 1,07		295 859,10 N/S	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		260 894,22 94,59				260 894,22	
16410000	Emprunt crédit agricole n°4098598	165 000,00	59,82			165 000,00	
16420000	Emprunts crédit agricole n°4098613	14 834,00	5,38			14 834,00	
16430000	Emprunt crédit agricole n°4098605	81 060,22	29,39			81 060,22	
Emprunts et dettes financières divers		35 000,00 12,69		30,00 0,38		34 970,00 N/S	
45510000	C/c laborie david			30,00	0,38	(30,00)	-100,00
45520000	A2l investissement	35 000,00	12,69			35 000,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				55,00 0,69		(55,00) -100,00	
040C	Collectif fournisseurs créditeurs			55,00	0,69	(55,00)	-100,00
Dettes fiscales et sociales		0,68				0,68	
44566000	Tva sur autres biens & service	0,41				0,41	
44571300	Tva collectée 10 %	0,27				0,27	
Autres dettes		49,20 0,02				49,20	
46700000	David laborie	49,20	0,02			49,20	
TOTAL DU BILAN PASSIF		275 823,45 100,00		7 943,44 100,00		267 880,01 N/S	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		3 886,63 100,00		3 190,00 100,00		696,63	21,84
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		3 886,63 100,00		3 190,00 100,00		696,63	21,84
Production vendue Services FRANCE		3 886,63 100,00		3 190,00 100,00		696,63	21,84
70840000	Mise à disposition de personnel	3 654,00	94,01	3 190,00	100,00	464,00	14,55
70850000	Refacturation repas réunion	232,63	5,99			232,63	
Montant net du chiffre d'affaires		3 886,63 100,00		3 190,00 100,00		696,63	21,84
Total des charges d'exploitation		31 865,72 819,88		5 670,60 177,76		26 195,12 461,95	
Autres achats et charges externes		28 854,53 742,40		5 445,38 170,70		23 409,15 429,89	
60614000	Carburant	881,63	22,68	1 395,01	43,73	(513,38)	-36,80
60630000	Entretien petit équipement	24,92	0,64	1 145,71	35,92	(1 120,79)	-97,82
61320000	Abonnement dropbox	99,90	2,57	99,90	3,13		
61351000	Abonnement net pro			468,00	14,67	(468,00)	-100,00
61400000	Charges locatives et coprop.	1 050,00	27,02			1 050,00	
61610000	Assurance prêt professionnel	227,95	5,86			227,95	
62210000	Commissions et courtages/achats	16 100,00	414,24			16 100,00	
62260000	Honoraire comptabilité	1 747,00	44,95	1 672,00	52,41	75,00	4,49
62261000	Honoraires juridiques	887,78	22,84			887,78	
62263000	Honoraires divers	5 535,00	142,41			5 535,00	
62264000	Assistance précontentieuse	52,00	1,34	50,00	1,57	2,00	4,00
62265000	Télé déclaration télé paiement	10,00	0,26	10,00	0,31		
62270000	Frais d'actes contentieux	521,11	13,41	42,74	1,34	478,37	N/S
62510000	Déplacements, missions, récep.	308,32	7,93	104,40	3,27	203,92	195,33
62620000	Téléphone	199,92	5,14	251,12	7,87	(51,20)	-20,39
62750000	Frais bancaires	1 209,00	31,11	206,50	6,47	1 002,50	485,47
Impôts, taxes et versements assimilés		197,00 5,07				197,00	
63511000	Cfe	197,00	5,07			197,00	
Dotation aux amortissements sur immobilisations		2 814,19 72,41		224,72 7,04		2 589,47 N/S	
68112000	Dot. amort. immob. corporelles	2 814,19	72,41	224,72	7,04	2 589,47	N/S
Autres charges de gestion courante				0,50 0,02		(0,50) -100,00	
65800000	Charges diverses de gestion co			0,50	0,02	(0,50)	-100,00
Résultat d'exploitation		(27 979,09) -719,8		(2 480,60) -77,76		(25 498,49) N/S	
Total des produits financiers							
Total des charges financières				120,03 3,76		(120,03) -100,00	
Intérêts et charges assimilées				120,03 3,76		(120,03) -100,00	
66181000	Intérêts des dettes commerciales			120,03	3,76	(120,03)	-100,00
Résultat financier				(120,03) -3,76		120,03 100,00	
Résultat courant avant impôts		(27 979,09) -719,8		(2 600,63) -81,52		(25 378,46) -975,86	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

01/01/2022 12
31/12/2022 mois01/01/2021 12
31/12/2021 mois

Variations %

Total des produits exceptionnels			
Total des charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat de l'exercice	(27 979,09) -719,8	(2 600,63) -81,52	(25 378,46) -975,86

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **275 823 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 887 euros** et un total **charges** de **31 866 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-27 979 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			165 000			165 000
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement			67 445			67 445
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	674					674
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	674		232 445			233 119
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		674		232 445			233 119

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		2 429		2 429
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement		160		160
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	366	225		591
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	366	2 814		3 180
TOTAL		366	2 814		3 180

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Début exercice

Variation des stocks

Augmentation

Diminution

Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL			

--	--

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT			(27 979)		(27 979)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)					
RESULTAT COMPTABLE			(27 979)		(27 979)

(1) après retraitements fiscaux.

--	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer	
---------------------------	--

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Etats financiers au 31/12/2022

ETATS FISCAUX



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012022** et clos le **31122022** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE DE FIGEAC
58 Avenue Philibert Delprat
BP 10209
46106 FIGEAC CEDEX
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
Identification du destinataire : SARL A2L IMMOBILIER
75 Rue du Dom
46130 CORNAC
651
Insp. IFU N° dossier N° Siret 85012536000014
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :
B ACTIVITÉ
Activités exercées (souligner l'activité principale) :
REALISATION PRESTATIONS COMMER
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 27 979
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % Plus-values exonérées art. 238 quinquies **3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septedecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐ Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert

ECF ☐ Désignation du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : CONSEIL ET EXPERTISE DU SUD 17 Rue Montplaisir 05.65.60.04.41
- Conseil : 12100 MILLAU
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A CORNAC, le 26042023

Signature et qualité du déclarant
LABORIE DAVID

GERANT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)
		(f)
		(g)
		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL A2L IMMOBILIER**
et Date de clôture de l'exercice **31122022**

K | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)**

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

M | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES		3 887 100,00		3 190 100,00		697	21,84
Ventes de marchandises							
- Achats de marchandises							
- Variation stocks de marchandises							
MARGE COMMERCIALE (a)							
Production vendue		3 887 100,00		3 190 100,00		697	21,84
+ Variation production stockée							
+ Production immobilisée							
PRODUCTION DE L'EXERCICE		3 887 100,00		3 190 100,00		697	21,84
- Achats stockés approvisionnement							
- Variation des stocks et approvisionnement							
- Achats de sous-traitance directe							
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)		3 887 100,00		3 190 100,00		697	21,84
MARGES (Commerciale + Production)		3 887 100,00		3 190 100,00		697	21,84
- Achats non stockés (c)		907	23,32	2 541	79,65	(1 634)	-64,32
- Autres charges externes (c)		27 948	719,08	2 905	91,06	25 043	862,18
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		28 855	742,40	5 445	170,70	23 409	429,89
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)		(24 968)	-642,4	(2 255)	-70,70	(22 713)	N/S
+ Subventions d'exploitation							
- Impôts, taxes sur rémunérations							
- Autres impôts et taxes		197	5,07			197	
- Salaires et traitements							
- Charges sociales							
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		(25 165)	-647,4	(2 255)	-70,70	(22 910)	N/S
+ Reprises sur amortissements et provisions							
+ Autres produits d'exploitation							
+ Transfert de charges d'exploitation							
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions		2 814	72,41	225	7,04	2 589	N/S
- Autres charges de gestion courante				1	0,02	(1)	-100,0
RÉSULTAT EXPLOITATION		(27 979)	-719,8	(2 481)	-77,76	(25 498)	N/S
Bénéfice-perte sur opérations en commun							
+ Produits financiers							
- Charges financières				120	3,76	(120)	-100,0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(27 979)	-719,8	(2 601)	-81,52	(25 378)	-975,8
Produits exceptionnels							
- Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL							
- Participation des salariés							
- Impôts sur les bénéfices							
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(27 979)	-719,8	(2 601)	-81,52	(25 378)	-975,8

Catelli Capone

SARL A2L Immobilier

Le dom

46130 CORNAC

RCS 850 125 360 000 14 Cahors

Décision de l'associé unique en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

Le soussigné David LABORIE, gérant de la SARL A2L Solutions a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établi le présent rapport de gestion :

Activité de la société

Voir soldes intermédiaires de gestion ci-joint en annexe.

Établissement des comptes annuels

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Résultats - affectation

L'exercice écoulé se solde par un déficit d'un montant de 27 979.09 € (Vingt-sept mille neuf cent soixante-dix-neuf euros zéro neuf centimes) à affecter comme suit :

- Déduction des capitaux propres : - 27 979.09 €

Fait à CORNAC, le 29 juin 2023

